



## NOTRE-DAME DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

Presbytère catholique – place de la Cathédrale – B.P. 43394 – 98713 Papeete – Tahiti  
Téléphone : (689) 50 30 00 & Télécopie : (689) 50 30 04 - Courriel : notre-dame@mail.pf  
Compte CCP n° 14168-00001-875 82 01C068-67 Papeete – N° TAHITI : 028902.031

# PROMULGATION DES ACTES DU 3<sup>ème</sup> SYNODE DIOCESAIN

\*\*\*\*\*

« *Quels que soient l'itinéraire de chacun et son accueil du don de la foi que personne ne reste passif : chacun peut travailler à l'amélioration du sort de ses frères et faire ainsi un pas sur la route de l'Évangile. Tout effort vers plus de vérité, de justice et d'amour ouvre la venue du Royaume de Dieu et le prépare parmi nous, afin que "toute chose ait son accomplissement total dans le Christ"* » (Col 1,19)<sup>1</sup>.

Cette exhortation récente du Pape explicite très bien l'effort majeur que demande le 3<sup>ème</sup> Synode diocésain après plus de deux ans de préparation, de recherches, de travaux et de réunions : la responsabilité ! À la clôture du Synode le 29 novembre 1989 c'est ce qu'a souligné, Monsieur Paul Raoulx, Secrétaire Général, dans son intervention à la fin de la messe solennelle. Le cardinal Jean Margéot, évêque de Maurice qui en était le célébrant principal et qui présidait les 3 dernières Assemblées générales, a relevé notre chance « *notre Église est marquée par la participation des laïcs* »<sup>2</sup>.

La responsabilité personnelle de l'homme et du chrétien en particulier ne se limite pas au seul instant de la décision ! Elle comporte plusieurs éléments :

- **l'accueil** : à la parole de Dieu et aux personnes en commençant par les plus lointains ;
- **la formation** : seule capable de nous donner la solidité nécessaire et de renouveler notre regard et notre engagement ;
- **un itinéraire** : une inspiration dans la prière et des décisions pour plus de vérité, justice, amour. Un tout indissociable ;
- **la persévérance** : aller jusqu'au bout, avoir la passion de l'accomplissement comme le Christ ;
- **l'esprit communautaire** : la responsabilité exige que nous l'exercions « avec » et non « sans » ou « contre » les autres. Il englobe l'aspect économique et une répartition équitable des charges et profit ;
- **confiance dans l'avenir** : toute autre chose que d'être passif !

Sans doute englobée dans la civilisation de la consommation la Polynésie actuelle ne favorise pas le sens de la responsabilité. Mais c'est une lâcheté, de dire que « *nous ne sommes pas responsables* ». Il y a, presque partout et en tout, une liberté suffisante dans le jeu des institutions ou dans le domaine laissé

à la libre initiative, pour que la responsabilité assumée par chacun amène un jour les changements souhaités. Peut-être parle-t-on trop souvent de la « *responsabilité des responsables* » en oubliant que nous le sommes tous et que la plus précieuse des responsabilités, se prend à la base même de notre vie familiale, scolaire, paroissiale ou de quartier, au sein des mouvements et communautés diverses.

Le sens de la responsabilité nous permettra de mettre en place une (« *écologie tous azimuts* » : écologie pour la protection de la nature dans son ensemble, mais aussi de l'homme et de la société en Polynésie. Que l'écologie fasse écho dans nos paysages, mais résonne aussi dans nos consciences et maisons. L'environnement commence au centre, là où en toute responsabilité l'homme entrevoit sa mission et son avenir.

Mais l'orientation majeure du Synode va s'appuyer sur les 128 propositions des 7 Commissions qui ont présenté les résultats de leurs travaux à l'approbation des Assemblées générales. Comme l'a rappelé le Père Michel Brouta dans une homélie « *... il y a au moins 2, 3, 4 peut-être 5 propositions qui me concernent directement* ».

Ces propositions ne sont pas toutes de même importance et n'ont pas toutes la même urgence : elles nécessitent une application graduée.

- Certaines touchent aux institutions ecclésiales; elles sont déjà exigées ou recommandées par le droit universel, comme les « *conseils pastoraux paroissiaux* ». La mise en place de ces institutions doit être effectuée dans l'année en cours dans toutes les paroisses.
- D'autres propositions tendent à établir des instruments de formations propres à notre diocèse, ceux qui sont demandés par la Commission de la « *Formation* » (École de la foi) ou celle de la « *Famille* » (centres de préparation au mariage). Les présidents et leurs commissions veilleront à ce que progressivement les personnes compétentes soient trouvées ;
- Une série de propositions visent à établir des organes pastoraux plus adaptés à la vie paroissiale (Comité liturgique) ou diocésaine (Service de Catéchèse mixte français et tahitien), à la vie des mouvements (Conseil 3<sup>ème</sup> la jeunesse)... etc ;

Prêtre résident :

Père Christophe BARLIER – Presbytère de la Cathédrale – B.P. 43394 – 98713 Papeete – Tahiti  
Téléphone : (689) 50 30 00 - Télécopie : (689) 50 30 04 - Courriel : metuakiritofe@mail.pf

- Mais la plupart des propositions ont des objectifs à plus long terme touchant l'engagement du chrétien dans le monde ou l'Eglise, à sa vie spirituelle et de prière ; elles donnent un nouvel éclairage dont il faut s'inspirer. Il s'agit d'une nouvelle Évangélisation.

C'est dès maintenant qu'une prise de conscience doit se faire dans tout le diocèse autour de « *Marchons ensemble vers les autres* ». Notre marche a changé — nous avons changé depuis le deuxième Synode — les autres aussi. Mais plus significatives encore que les changements extérieurs, les aspirations culturelles, socio-politiques, humaines ont changé. Il doit en résulter une vision nouvelle de notre mission commune pour laquelle le Pape souhaite « *à tous la ferveur et l'amour des premiers messagers de la Bonne Nouvelle en confiant à la Vierge Marie l'élan missionnaire de chacun* »<sup>4</sup>. L'Esprit-Saint nous a guidé tout au long du Synode. Aujourd'hui même sont promulgués et publiés tous les

actes du Synode : les 128 propositions — les introductions aux résultats des travaux des Commissions et « *le Synode au quotidien* » qui dégage et propose une manière de vivre en chrétien. Ces actes deviennent donc les actes de l'Archidiocèse mais surtout pour les années à venir un « *Guide Pastoral* » pour vivre et annoncer « *les Merveilles du Christ* ».

Mgr Michel COPPENRATH

30-01-1990

---

<sup>1</sup> Jean-Paul II à St-Louis-des-Français. 25.11.89 - DC 90 p.7.

<sup>2</sup> « *Semeur* » 1989 n. 21.

<sup>3</sup> Lc 11, 28 ; Lc 15, 2 ; Mt 25, 35 ; Lc 19, 6.

<sup>4</sup> Message et bénédiction de Jean-Paul II au Synode. « *Semeur* » 1989 n. 21.

## PRESENTATION GENERALE DES TRAVAUX DES COMMISSIONS DU SYNODE

### **Le rassemblement : sa genèse**

Un Synode... ! « *le rassemblement du peuple de Dieu cherchant à préciser avec le clergé et l'évêque sa mission* ».

La communauté catholique polynésienne est peu nombreuse en comparaison de celle de certains autres diocèses. Il a donc été possible, comme en 1970 et 1973, de ne pas limiter sa composition aux seuls membres et délégués prévus par le droit.

Le Pape Jean-Paul II nous a demandé dès 1984 d'envisager « *hardiment et avec espérance la nouvelle étape d'évangélisation que le Seigneur nous confie* ». C'est de ce jour qu'est née et s'est développée peu à peu l'idée d'un nouveau Synode diocésain qui réponde à l'invitation du Pape. Depuis avec les chrétiens du monde entier nous avons été maintes fois invités à nous préparer à « *une nouvelle évangélisation* ». Le Pape, citant Paul VI dans « *Evangelii Nuntiandi* » s'adresse de la façon suivante aux évêques du Pacifique « *à chaque conjoncture de votre histoire on a pu voir aussi ces liens profonds entre évangélisation et progrès humain tels que le Christ les a voulu et manifestés dans son propre ministère. Prenant en compte l'interaction incessante de l'Évangile et de la vie concrète de l'homme, l'évangélisation signifiait semblablement parler des droits et devoirs de tout être humain, de la vie de famille... de la vie en société, de la vie internationale, de la paix, de la justice et du développement* ».

Un Synode cherche le « *bien de la communauté diocésaine tout entière* » mais ce bien ne procurera ni fruits ni joies si les chrétiens n'ont pas en même temps le souci de promouvoir le bien commun de la population tout entière.

« *Marchons ensemble !* » mais vers les autres !

**Tout effort pour promouvoir ensemble l'Évangélisation est éducateur du sens communautaire**

Du reste le travail des 7 Commissions exprime bien ce mouvement.

D'un côté conviction que tout message, toute proposition, toute orientation venant du Synode doit s'accompagner d'un approfondissement de la Foi et d'une transformation spirituelle (Commission de l'Évangélisation et Commission de la Formation) aussi générale que possible.

D'un autre côté le sentiment que l'on est vraiment passé à une foi vivante et à la vie spirituelle qu'après avoir atteint les plus loins (Commission de l'Évangélisation et Commission des Îles) que sont les victimes de la société ou les jeunes (Commission des Jeunes).

Avec réalisme le Synode a bien discerné que nous ne pouvons avec le seul Évangile proposer des solutions humaines toutes faites. Nous ne pourrions apporter notre contribution au développement harmonieux des archipels que si nous acceptons de regarder sans peur, sans égoïsme la situation politique, économique et sociale de la Polynésie : toute transformation saine d'une société obéit à des lois spécifiques et contraignantes auxquelles nous sommes tenus de nous soumettre pour résorber les écarts dans les revenus, l'inégalité des chances sur le marché du travail et faire face à la désespérance de beaucoup de personnes et couples jeunes (Commission Société et Développement — Commission Famille).

### **Rend possible le sens social**

Il y a un moyen pour que se développe, d'un bord, vie chrétienne et spirituelle en vue de l'évangélisation et de l'autre bord l'engagement des laïcs dans le Territoire sans courir les risques d'affadissement que ceux et celles qui s'immergent dans les affaires ou la politique rencontrent inmanquablement. C'est que tout chrétien soit imprégné de vie communautaire.

La famille est « *communauté de vie* », la première que devrait connaître tout baptisé et tout homme. La paroisse est communauté du peuple de Dieu (Commission Vie en paroisse). Elle est dotée d'un

organisme nouveau qui auprès des prêtres et diacres de paroisse est justement chargé de rendre possible et effective cette communauté de prière — de partage — d'évangélisation, c'est le Conseil Pastoral Paroissial où chacun, chacune peut à tour de rôle travailler au bien de tous. Le Rosaire Vivant, comme tout autre groupement d'adultes peut aussi réaliser à l'intérieur de la paroisse et du diocèse ces « *petites communautés* » où se fait l'apprentissage de la vie en quartier — et se resserrent les liens entre chrétiens par la prière commune - le dialogue - et un travail bien réparti.

Posons-nous sérieusement la question, comment se fait-il que l'Église soit de nature communautaire, que nous soyons dotés de tant d'organes de type communautaire et qu'il n'en paraisse rien au plan social ?

Dans une société où le cultuel - l'économique - ou le politique ne sont plus reliés, il est très important de multiplier les groupes de dialogue, d'insertion paroissiale et sociale. C'est le rôle des « *petites communautés* » qui sont à l'intersection de la vie sociale et paroissiale. Elles auront à cœur d'être solidement rattachées à la communauté paroissiale.

La conclusion c'est que tout effort pour promouvoir ensemble l'Évangélisation est éducateur du sens communautaire, il rend possible le sens social. De même que si l'amour et la responsabilité ne sont pas absents de la famille, celle-ci devient foyer de générosité, d'engagement personnel pour l'enfant devenu grand.

### ***L'Église locale passe par la formation et l'attention à la grâce !***

Le Synode poursuivra aussi celui des précédents : mettre debout « *l'Église locale* » et d'une manière urgente dans ses cadres et prêtres. Que de progrès réalisés cependant depuis 1970 et 1973 ! Toute la vision nouvelle que le Synode a de la formation des responsables, il la tire d'une conviction : à l'origine de tout est l'Éducation de l'enfant comme tâche familiale et communautaire soit à l'école soit après l'école. Mal adaptée, déficiente, en contradiction avec le milieu culturel ou l'évolution socio-économique, l'éducation est souvent mise en échec. Sans nous faire d'illusion sur la possibilité d'apporter des corrections, quand la base a manqué, reconnaissons que le Seigneur est venu en aide à des jeunes, à des familles, par sa grâce toute puissante. C'est un émerveillement pour tous et toutes de constater que la Foi, la prière, la vie communautaire, autrement dit la rencontre avec Jésus et Marie, ont amené, parmi les plus pauvres, les plus déshérités et les plus meurtris, certains à une vie apostolique dans le laïcat - la vie religieuse - voire même aux études en vue de la prêtrise !

Les Commissions ont pu parfois être effrayées par la réalité qu'elles ont trouvée ! Qu'elles n'oublient pas cette miséricorde toute puissante et transformante du Seigneur. Le nouveau a été la préparation lointaine du Synode.

Que le Synode soit un rappel de ce que tout nouveau est accessible à tout homme, toute femme. L'Esprit pénètre les cœurs alors que les portes sont bien bloquées depuis très longtemps. L'Esprit Saint construit solidement aussi selon les étapes progressives de croissance de tout enfant, adolescent, adulte.

\*\*\*\*\*

Le premier Synode de 1970 a été un Synode de dialogue ; il a mis en place de nouvelles structures (catéchèse tout particulièrement et communications sociales) pour qu'en même temps l'Église renouvelle son visage. Le second Synode de 1973 a été un prolongement du premier et avec la Révision Apostolique de 1978 a permis une première adaptation à la mission d'aujourd'hui.

Le troisième Synode se tient après que le Territoire ait connu, l'agitation - des événements inquiétants soit à Papeete soit dans les îles. Nous constatons un durcissement dans les relations humaines et sociales. Le Territoire accède aussi aux grandes questions internationales. Le Nouveau, le développement de la vie apostolique (Légion de Marie) ont été un « *Don* » immense et non programmé. Il n'a pas suffi à arrêter certains sur la voie du découragement, de la tiédeur, ou du désengagement.

Le troisième Synode va nous suggérer de nouvelles orientations... soyons ouverts à l'Esprit maintenant et en tout ce qui suivra d'inattendu ! Le 3<sup>ème</sup> Synode a vraiment cherché dans tous les domaines où était notre nouvelle mission. Chaque Commission a consacré un temps illimité aux rencontres -aux réunions - aux échanges - à la présentation des projets de résolution aux paroisses et maintenant aux Assemblées Générales.

Cette nouvelle mission passe par le « *concret* » de multiples propositions. Elles feront de nous une « *communauté diocésaine en service* »

- 1- pour la création de communautés - carrefour de tous nos engagements,
- 2- pour une Eglise locale qui commence comme tout dans le Monde, dans l'enfant et sa famille,
- 3- pour une foi vivante source de tout engagement au service de l'Eglise ou de la société,
- 4- pour atteindre en nous aidant et nous éclairant mutuellement, les jeunes et les plus loin.

Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, patronne secondaire du diocèse — patronne des Missions, pourrait très bien nous guider dans notre recherche de cette « *nouvelle évangélisation hardie et pleine d'espérance* ». Elle nous offre sa jeunesse - son esprit de décision - son inquiétude pour les très loin. Quelle formidable force sociale et spirituelle peut constituer la famille !

« *Seigneur, fais-nous aller vers les autres...  
chez qui Tu nous attends !* »

(Prière du Synode)

Mgr Michel COPPENRATH

## PRÉSENTATION et PROPOSITIONS

des

### 7 ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

28 OCTOBRE - 29 NOVEMBRE 1989

\*\*\*\*\*

#### « LA VIE DES ILES »

Elle est déjà très sensiblement différente d'un archipel à l'autre. Sur les îles hautes proches de Tahiti, comme les îles-sous-le-Vent, des communautés catholiques même lorsqu'elles sont importantes, voisinent d'autres communautés chrétiennes beaucoup plus fournies. Aux Australes, il en est de même avec l'éloignement en plus. Elles ont toutes en commun d'être des fondations récentes dont les plus anciennes entre 60 et 80 ans.

Les Tuamotu sont des atolls sur lesquels les communautés sont toutes plus que centenaires à quelques exceptions près — plus dispersées — plus éloignées — côtoyant généralement des groupes religieux minoritaires. L'histoire religieuse des Gambier et Tuamotu fait qu'elles ont été comme le chemin de la foi catholique. Il y a à peine 40 ans dans notre Église les autres archipels comptaient peu au regard du secteur des Tuamotu-Gambier sur lesquels vivait presque la majorité du clergé sans l'aide ni de religieuses, ni de frères, ni d'écoles.

L'institution ecclésiale unique était la paroisse.

Le ministère exclusif était celui du prêtre,

Le katekita après la glorieuse époque des convertisseurs avait vu son rôle diminué en grande partie parce que sa formation était tant bien que mal assurée sur place et que la grande majorité des atolls avait perdu après la guerre une partie importante de sa population.

En l'absence du prêtre, la paroisse était centrée sur le culte dominical : importaient surtout les lectures dominicales et les prières traditionnelles. En semaine le commencement et la fin de la journée étaient marqués par le « *pure fetii* ».

L'attachement à l'Église, le sens de l'Église étaient généralement très forts.

1° La catéchèse des enfants et des adultes était axée la première sur le « *Ui nainai* » que l'on apprenait par cœur pour une part au moment de la première communion et en entier au moment de la confirmation (dans la meilleure hypothèse).

La seconde, celle des adultes, était axée sur le « *Ui tatara* » qui entraînait dans les mémoires le dimanche après le culte, par une récitation continue ou au moment des « *matutu* » organisés les jours de fête sur un thème. La catéchèse des adultes était complétée par le « *Ui hohoa* ».

Le « *Rosaire Vivant* » existait dans toutes les paroisses : au « *puta himene* » la plupart des paroisses ajoutait un répertoire généralement très fourni de compositions locales.

Certes après la guerre, chaque Père dans son secteur avait pu apporter des améliorations à une situation rendue de plus en plus difficile du fait de la raréfaction des prêtres de secteur — et du bouleversement qui se produisait.

Les atolls et autres îles ont été les premiers à bénéficier de l'ouverture de l'école des katekita car les candidats des îles étaient en 1970 et quelques années encore après plus nombreux. Les premiers katekita institués ont été des candidats des îles (Anaa - Kaukura - Fakahina - Raïroa... etc). Mais vite les îles ont perdu cette avance : malgré une bonne formation à l'école des katekita... la dispersion, l'isolement ne permettaient pas aux enseignements de porter les fruits qu'ils rapportaient par exemple sur les îles-sous-le-Vent.

Le « *Ui nainai* » édition complètement refondue de 1979 devint un instrument catéchétique de choix d'autant plus qu'après le Concile du Vatican et après toutes les réformes et la nouvelle présentation de la Foi, le « *Ui hohoa* » comme le « *Ui nainai* » étaient dévalorisés.

Mais là commencent les difficultés : dans les centres scolaires, le partage entre enseignement français — ou enseignement en tahitien devient difficile à faire. Et se servir du « *Ui nainai* » api nécessitait une initiation que l'on ne put donner de suite et partout. Les enfants pour leurs études étaient retirés tôt de leurs îles et loin de leurs familles.

D'où une baisse générale des connaissances religieuses.

2° Par contre le culte dominical auquel est venu s'ajouter l'adoration du Saint Sacrement là où il fut possible de laisser la Sainte Réserve, a bénéficié grandement de l'école des katekita. En l'absence du prêtre du fait qu'un katekita pouvait vraiment procéder à une célébration avec prières - lectures - chants liturgiques de la foule... etc. une vraie liturgie officielle s'instaura.

3° Les amuiraa des îles ont été plus que d'autres secoués ces dernières années par les luttes politiques - les renversements de majorité. Il a fallu qu'elles s'habituent aussi à l'établissement d'une autorité beaucoup plus institutionnalisée, celle des Communes et du Maire. Le cadastre et le problème des terres qu'il entraîne ont créé des inimitiés dans les mêmes familles. La multiplication des communications n'a pas du tout rapproché les gens et les familles vivant sur un même atoll.

D'où en général :

- 1- Un besoin de mieux connaître sa foi et une nécessité de mieux transmettre Jésus-Christ ;
- 2- Une nécessité de rendre la célébration dominicale digne de l'Eucharistie et d'obtenir meilleure participation ;
- 3- L'obligation pour ceux qui accèdent au ministère du katekita de faire un choix entre politique et responsabilité paroissiale ;
- 4- Beaucoup d'îles dont les habitants viennent à Papeete sont affamées de K7 programmées au cours d'événements religieux : célébrations, retraites, signe d'un besoin d'une animation spirituelle, d'une formation à la prière ;

- 5- Aider au développement des îles en redonnant confiance aux populations. Essayer de donner aux jeunes une formation technique - morale - sociale (CED).

D'où 3 axes :

La Foi — la Formation liturgique — la Formation au Développement

et la nécessité d'atteindre avant tout les jeunes.

La convergence de ces efforts doit tendre à retrouver partout l'unité - le sens de la communauté meilleure défense aussi contre les sectes.

Mgr Michel Coppentrath

**Propositions du Synode sur la « VIE DES ILES »  
adoptées à l'Assemblée Générale du samedi 28 octobre 1989**

***Au service de l'animation spirituelle et de l'Evangélisation des jeunes...***

- A-1 Que les Prêtres chargés de secteurs fassent appel à l'aide de diacres, de formateurs et d'animateurs du diocèse, sans oublier religieux et religieuses, pour leurs propres îles.
- A-2 Pour que les jeunes ne restent pas isolés, organiser des rencontres de réflexion et de partage entre jeunes d'îles différentes.
- A-3 Mettre en place et renforcer la coopération entre responsables des paroisses et responsables des jeunes pour développer les activités dans la paroisse.
- A-4 Former des animateurs pour les jeunes.
- A-5 Que l'A.M.D.J. soit connue et active dans les îles, et qu'elle veille à l'accueil et à l'insertion en paroisse des jeunes arrivant à Tahiti.
- A-6 Mieux connaître et soutenir les C.E.D. de Rikitea et de Makemo... entre autres, par une cassette-vidéo...
- A-7 Ouvrir, à Tahiti, des centres d'accueil pour jeunes qui poursuivent leurs études, sans oublier de les développer dans les îles...

***... des petites paroisses des îles qui veulent mieux prier, mieux célébrer, comprendre et vivre la liturgie, et veulent ainsi plus d'accueil et plus d'unité...***

- A-8 Que soit donc constitué un Comité Liturgique par paroisse pour répondre à ces appels.
- A-9 Si le petit nombre de personnes ne permet pas d'avoir un Conseil Pastoral Paroissial et un Comité Liturgique, que le Conseil Pastoral Paroissial prenne en charge le travail du Comité Liturgique, en faisant appel régulièrement à de nouveaux fidèles bien formés.

- A-10 Qu'un petit guide liturgique soit mis à la disposition de ces Comités en formation.

***... des paroisses qui désirent une catéchèse adaptée aux îles, une catéchèse qui puisse être développée largement et durablement, dès catéchètes mieux formés...***

- A-11 La création à l'intérieur du service diocésain de la catéchèse, d'un service spécial pour les îles.
- A-12 La formation des catéchistes, dans des sessions de formation aussi bien à Tahiti que sur les îles mêmes, tant pour les cadres que pour les simples catéchistes.
- A-13 Qu'un manuel catéchétique nouveau et adapté soit publié en tahitien.
- A-14 Qu'un document prépare la réalisation des différentes tâches de ce service.

***... du développement et de l'unité...***

- A-15 Que ceux qui ont une charge dans la direction de la paroisse, n'aient pas de responsabilité politique.
- A-16 Que les familles soutiennent les C.E.D. pour former des agents de développement...
- A-17 Qu'à l'exemple de la « session des katekita » ou de l'« École de la Foi », soit instaurée pour jeunes et adultes une session pour la formation au développement, à l'éducation civique et aux vocations.
- A-18 Que les amuiraa s'efforcent de créer un « esprit de développement » pour soutenir l'artisanat et les ressources naturelles des îles et atolls, du sol et de la mer : nacre, coquillages, coprah, poisson, cultures diverses... organiser et favoriser le transport et la commercialisation.

## « LES JEUNES »

En se référant aux chiffres de l'I.T.T.S.T.A.T. de 1988, les jeunes entre 14 et 18 ans sont 16 571 (8,8 %) et entre 14 et 25 ans sont 47 458 (25,1 %) sur une population de 188 814 habitants.

Cette fraction de la population est loin de constituer ce que l'on pourrait appeler la « Jeunesse » pour laquelle il est difficile de fixer un point de départ après l'enfance et un point d'arrivée avant la maturité.

Ce fut du reste une première constatation de la Commission. Il y a certes au sein des familles et des paroisses des conflits de génération, des conflits de niveaux culturels mais les jeunes eux-mêmes réclament des aînés et voire même des adultes dans leurs associations et mouvements. Le monde scolaire, dans sa partie enseignante, n'est-il pas encadré par des adultes ? Il paraît sans doute ingénu de le rappeler ! Mais en Polynésie où la population totale dépasse 100 000 habitants, la coexistence des jeunes et adultes existe. La Commission veut la rendre plus conviviale pour guider peu à peu les jeunes vers le sens des responsabilités et leurs divers engagements. Cela demande sans doute avant tout une conversion des adultes qui auront à regarder les jeunes avec plus d'objectivité, de réalisme et d'espoir. On ne doute pas de ceux avec lesquels on chemine, et que l'on aide. Le Christ a accueilli les enfants. Il a accueilli un jour un jeune. Il est entré en dialogue avec lui. L'Église doit en faire autant, mais de par sa nature en elle jeunes et adultes font partie d'un seul Corps et sont d'un même Esprit.

La seconde constatation c'est la diversité des mouvements de jeunes pouvant faire une place importante aux jeunes.

- ~ Le Scoutisme, le plus ancien des mouvements dans l'archidiocèse (1947) : qui reste au-delà de toutes les adaptations, un mouvement éducatif, formant à la responsabilité et intégré à la vie même de l'Église.
- ~ Le Mouvement Eucharistique des Jeunes fondé ici en 1956, qui offre à partir de l'Eucharistie aux jeunes, dans leurs différentes tranches d'âge, les moyens de grandir dans la Foi et en favorisant le témoignage et la prière. Célébrer et vivre l'Eucharistie.
- ~ L'association pour le Monde des Jeunes née au second Synode en 1973 qui propose à ses membres l'évangélisation du Monde des Jeunes, la plupart du temps à partir de la paroisse et par la même conduit les chrétiens actifs en paroisse à s'intéresser à leurs frères et sœurs.
- ~ La FSCF la dernière née en 1981 vise essentiellement à la formation des jeunes et des animateurs d'où qu'ils viennent où qu'ils soient, et assure en Polynésie un service des plus importants.

Il y est difficile de donner un chiffre exact des jeunes encadrés dans ces 3 associations. Certains jeunes sont enclins à entrer d'eux-mêmes dans des mouvements - d'autres plus nombreux, n'y songent pas. L'Église s'intéresse aux jeunes des mouvements car c'est un moyen de continuer leur formation

chrétienne, de la compléter et de l'améliorer. Mais n'oublions pas que dans l'Église il y a un tronc commun que rien ne peut remplacer soit le catéchisme - l'initiation aux sacrements - le témoignage dans son propre milieu - et l'apostolat. Tous les mouvements se sentent des plus concernés par le sacrement de Confirmation, la manière dont on s'y prépare, et l'âge auquel on y est admis.

Tout mène ou ramène à la nécessité baptismale de l'engagement, première étape vers la découverte de la vocation.

La troisième constatation c'est que la grâce, l'Esprit-Saint ne sont pas limités par nos programmes, nos plans et même notre Pastorale. On a vu des jeunes touchés par le Renouveau, telle ou telle retraite, tel ou tel autre groupe de jeunes, sortir de leur profonde misère, découvrir Dieu, l'Espérance, s'unir... les jeunes souvent pauvres, démunis, meurtris par la vie n'ont pas les obstacles de la richesse - du confort - de la vie professionnelle pour changer de vie et s'engager sur les chemins d'une conversion profonde. Ils font aussi l'expérience chrétienne de la vie communautaire sans laquelle ils ne pourraient se défendre contre les multiples tentations d'une société qui risquait d'être le tombeau à jamais fermé de leur enfance et de leur jeunesse.

L'Église se doit d'être attentive à l'accompagnement des jeunes qui ne suivent pas toujours les voies des institutions depuis longtemps établies. Mais sans communauté, beaucoup de jeunes ne pourront jamais faire surface et vivre de la foi tout en s'intégrant à la société et à l'Église.

Le Rosaire Vivant, le Renouveau avec ses groupes de prière peuvent, à condition de se montrer accueillants, offrir aussi à des jeunes une insertion enrichissante dans la communauté chrétienne.

Il existe aussi d'autres petits groupes plus récents et plus modestes de chrétiens et chrétiennes qui aident les jeunes en particulier pour leurs vocations.

Sans doute en 1985 pour l'Année de la Jeunesse, nos mouvements s'étaient mis en cause pour être plus fidèles à leurs objectifs. Le Synode leur demande de tenir compte aussi des fruits de leurs réunions, de leurs échanges et des orientations qu'ils proposent notamment sur le plan institutionnel.

Mais le Synode reste marqué par la 4<sup>ème</sup> Journée Mondiale de la Jeunesse qui a réuni autour du Pape, 300 000 jeunes à Saint Jacques de Compostelle. Cette rencontre s'est terminée par un envoi. Le Pape a demandé aux pèlerins de se considérer comme envoyés pour la mission qu'ils sont capables d'assumer dans ou avec l'Église. Mais le Pape a tenu un langage exigeant. Les jeunes cherchent des activités, des engagements, acceptent la mission qu'on leur confie, il faut aussi qu'ils soient fidèles à la morale chrétienne. « *Chers jeunes, il existe aussi une pollution des idées, et des mœurs qui peut conduire à la destruction de l'homme. Cette pollution c'est le péché, d'où naît le mensonge* » (D.C. p. 836). Le Pape a beaucoup insisté aussi auprès des jeunes foyers, ou ceux qui envisagent le mariage « *pour qu'ils soient les*

*témoins au milieu du monde d'aujourd'hui de la vérité sur l'amour* » (D.C. p. 837). En résumé Jean-Paul II leur dit : « *Si vous voulez servir, laissez le Christ régner dans vos cœurs... n'ayez pas peur d'être des saints* » « *servir : être homme pour les autres* ».

Au moment où partout dans le monde s'écroulent les idéologies, que la science se pose de nouvelles questions, Tahiti vit un moment assez exceptionnel de l'Humanité. La Polynésie n'a jamais connu le marxisme, ou le communisme. On ne peut pas dire qu'elle ne souffre pas du capitalisme... du moins d'un partage très mal fait des ressources. Quelle chance peut avoir un jeune qui vit la plupart du temps une

situation familiale instable, si en plus il ne trouve pas de travail à la sortie de l'école ?

C'est pourquoi la Commission des Jeunes a voulu faire face aux responsabilités suivantes :

- 1- que le jeune trouve des groupes d'accueil qui complètent et ajoutent à sa formation ;
- 2- que le jeune trouve dans l'Eglise cohésion - unité et une orientation qui portent à une espérance fondée ;
- 3- que le jeune puisse aller au bout de sa vocation ou de sa mission dans la société.

Mgr Michel Coppentrath

### **Propositions du Synode sur LES JEUNES»**

**adoptées à l'Assemblée Générale du samedi 4 novembre 1989**

#### ***Mettre les Jeunes en responsabilité...***

- B-1 En paroisse, qu'au sein des Conseils Pastoraux Paroissiaux, des jeunes issus des mouvements reconnus par le diocèse puissent apporter leurs opinions, leurs initiatives, leur créativité...
- B-2 Que la formation donnée par les mouvements reconnus englobe la totalité de la personne, et éduque jeunes et adultes à percevoir la responsabilité comme un service et non comme un pouvoir, et que cette orientation soit sauvegardée partout.
- B-3 À l'école : dépasser la dépendance de l'élève vis-à-vis du maître en développant le sens des responsabilités, la créativité, l'esprit critique, le discernement, en apprenant à faire des choix qui durent. Les éducateurs veilleront à partager les responsabilités.

#### ***Les appeler à la vie communautaire...***

- B-4 Que chaque paroisse - y compris celle des îles - s'efforce de mettre en place, au moins un groupe de jeunes.
- B-5 Qu'en paroisse, il y ait un Comité — formé d'adultes et de jeunes — qui soit le reflet des valeurs évangéliques et qui facilite, avec le clergé, l'accueil et l'insertion de chacun dans la communauté d'Église.
- B-6 L'apprentissage de la vie communautaire commence dans la famille : que dans chaque famille se développe le dialogue entre parents et enfants, la prière en famille, la volonté de vaincre les obstacles à la communication (honte, timidité, paresse, abus de TV...), et que les parents encouragent les jeunes à aller vers un mouvement de son choix et le soutiennent dans son engagement.
- B-7 À l'école, favoriser les contacts entre enseignants et enfants : récréations, sorties, travail en équipe... et faire progresser chaque classe vers un « *mieux vivre ensemble* » par le respect mutuel, l'entraide et le partage, et qu'ainsi l'éducation soit continue.

#### ***Leur assurer une animation spirituelle...***

- B-8 En paroisse, qu'une animation spirituelle et des engagements apostoliques, avant et après la Confirmation, soient proposés dans le cadre de petites « *équipes apostoliques* » soutenues par des parents, des religieux ou religieuses, ou des aînés appartenant à des mouvements reconnus (Rosaire Vivant, Légion de Marie, Renouveau...). Pour cette raison, nous demandons que l'âge de la Confirmation soit bien étudié et fixé en fonction du sacrement et de renouveau chrétien.
- B-9 Que les retraites pour jeunes — y compris dans le cadre des écoles — soient développées.
- B-10 Que les paroisses, communautés religieuses, mouvements, familles et écoles — stimulés par le service diocésain des vocations — contribuent à susciter, promouvoir et soutenir les vocations religieuses et sacerdotales.
- B-11 Que soit créée dans chaque école une équipe « *d'animation pastorale* » autour du chef d'établissement et d'animateur en pastorale.

#### ***Tout cela exige de se former au service des Jeunes...***

- B-12 Que les responsables de jeunes soient orientés en priorité vers « *l'École de la Foi* ».
- B-13 Que des personnes soient encouragées et formées, tant au plan spirituel que dans le domaine social et pédagogique, pour soutenir les jeunes bloqués ou blessés par la vie, les marginalisés de la société, et les accompagner...
- B-14 Dans les écoles, créer des structures d'accueil pour les jeunes en difficulté.
- B-15 Aux enseignants et éducateurs, proposer des carrefours de réflexion sur les rapports Science/Foi.
- B-16 Pour les catéchètes en école secondaire, créer une structure de formation doctrinale et pédagogique, à partir d'une concertation de

tous ceux qui aujourd'hui travaillent à l'évangélisation des jeunes dans le monde scolaire.

***Dans le cadre d'une pastorale d'ensemble de la jeunesse***

- B-17 Que soit créé un « *Conseil diocésain pour la Jeunesse* » auquel participeraient toutes les forces vives qui se consacrent aux jeunes, afin de développer un esprit d'Église et sa mission d'évangélisation auprès de l'ensemble de la jeunesse de Polynésie. Sa mission serait particulièrement de donner une suite et de faire aboutir l'ensemble des propositions du Synode.
- B-18 Que chaque mouvement reconnu par le diocèse et chaque maison de formation vocationnelle, s'emploient à se faire connaître des parents et des jeunes ainsi que dans chaque paroisse.
- B-19 Que soit mis en œuvre un « *Comité de coordination* » des mouvements de jeunes reconnus dans le diocèse, dont les membres seraient choisis par ces mouvements, et qui aurait pour mission : la formation des cadres, la promotion, etc...
- B-20 Élargir l'équipe du « *Service diocésain de la Catéchèse* » pour mieux répondre aux besoins des catéchistes en paroisse et en écoles.
- B-21 Assurer une meilleure collaboration entre paroisses et écoles, et particulièrement clarifier et définir la place de l'école dans la préparation aux sacrements, spécialement celui de la confirmation.
- B-22 Dans les écoles, intensifier les rencontres à tous niveaux :
- entre enseignants, pour partager et évaluer leur action ;
  - entre enseignants et personnels administratifs (Amicales...);
  - intégrer davantage les parents au travail éducatif ;
  - autour d'un projet d'école à réactualiser en cours d'année ;
- et entre les écoles, assurer une bonne communication.

## « LA FORMATION »

On peut parler de la Formation dans notre diocèse, sans se rappeler que ce fut une préoccupation constante des premiers missionnaires catholiques. Dès 1839, 5 ans après leur débarquement, ils ouvraient à Aukena un petit collège avec l'espoir de préparer de futures vocations sacerdotales. Par la suite les efforts continuèrent malgré des difficultés de toutes sortes, aussi bien pour former de futurs prêtres que de bons katekita.

Mais si nous nous limitons à la période qui a commencé avec le premier Synode en 1970, c'est l'ouverture de l'école des katekita, justement en 1970 qui va jouer un rôle considérable sur les mentalités, en faisant découvrir aux chrétiens de Polynésie l'importance de la formation. Cette école a préparé le terrain à l'école diaconale, qui ouvre en janvier 1976.

Un peu plus tard, la Légion de Marie en 1975, puis le Renouveau charismatique, font découvrir aux chrétiens de Polynésie un nouveau moyen de formation spirituelle, les retraites, qui vont en se développant ; au point que le diocèse va consentir un effort considérable, en construisant le centre de Miti-Râpa, qui cette année, de janvier à août, a accueilli 2 600 personnes. Le Renouveau charismatique a également habitué les chrétiens à entendre des enseignements, soit dans le cadre de la réunion de prière hebdomadaire, soit dans des manifestations plus larges. Certains de ces enseignements ont aussi été enregistrés en vidéo-cassettes très demandées.

Du côté des vocations sacerdotales, au petit séminaire qui fonctionne depuis 1939, s'ajoute, en 1979, le foyer-séminaire Jean XXIII, et en 1983, le Grand Séminaire. Pour les vocations religieuses, au noviciat des Filles de Jésus s'ajoute en 1977 celui des Sœurs de St Joseph de Cluny, et en 1982, le foyer Epifania, qui prépare l'ouverture d'un noviciat. Depuis, d'autres centres de préparation à la vie religieuse se sont ouverts dans chacune des Congrégations religieuses.

Tous ces efforts, loin de saturer le besoin de formation, semblent l'avoir au contraire développé. Ainsi nous trouvons-nous avec une école des katekita surchargée, avec une maison de retraite toute neuve mais déjà insuffisante, et une faim de formation que manifestent tous les rapports du Synode.

C'est à cette situation que la Commission de formation a essayé de faire face dans les ateliers suivants :

- École des katekita ;
- École des diacres ;
- Retraites ;
- Formation sacerdotale et religieuse ;
- Renouveau charismatique.

Cette Commission propose 18 résolutions importantes.

En conclusion, il ne faut pas oublier l'importance de la formation de base offerte à tous par l'École maternelle et le Primaire, par le catéchisme en paroisse. Les enfants et les jeunes y attachent-ils assez d'importance ? Les familles en mesurent-elles les enjeux pour l'avenir ? Les parents suivent-ils avec attention et amour la formation humaine et religieuse de leurs enfants ? Les parents participent-ils activement aux Associations de Parents d'Élèves dans les écoles de leurs enfants ?

Les premiers missionnaires ont commencé par s'intéresser à la formation initiale des enfants et des jeunes en ouvrant des écoles. Ils ne séparaient pas formation scolaire de base, formation catéchétique et formation chrétienne des adultes. La formation, à toutes les époques de la vie, est la clé première de l'avenir. Sur ce plan, les propositions du Synode rejoignent en profondeur les enjeux de la Charte de l'éducation. L'avenir des familles et de la Polynésie est dans nos cœurs et dans nos mains.

Mgr Michel Coppentrath

### Propositions sur « LA FORMATION »

adoptées à l'Assemblée Générale du samedi 11 novembre 1989

#### ***De la création de nouvelles écoles de formation...***

- C-1 Ouvrir une école de la Foi qui accueillera des débutants et tous ceux qui, hommes et femmes, souhaitent recevoir une formation chrétienne, sans se vouer au ministère de katekita. L'enseignement donné en tahitien, s'inspirerait de l'actuel programme de première année de l'École des katekita.
- C-2 Ouvrir une École de la Foi en langue française pour les jeunes de 18 à 25 ans, ayant déjà reçu un début de formation et en situation de responsabilité.
- C-3 Ouvrir une École d'Animateurs Paroissiaux, en langue française et reprenant les enseignements de l'École des katekita.

#### ***... à la formation des ministres ou futurs ministres...***

- C-4 Réorganiser l'École des katekita proprement dite : les élèves, après être passés obligatoirement par l'école de la Foi, suivraient d'abord, durant deux années, un tronc commun, après lequel s'ouvriraient des ateliers de spécialisation : liturgie, Bible, approfondissement spirituel, ministère dans les îles...
- C-5 Diacres : former de façon plus approfondie, et dans les deux langues, des candidats bien éprouvés, et développer la formation spirituelle et permanente, en y associant les épouses.
- C-6 Prêtres: dès l'an prochain, les décisions du « Synode des Evêques » sur la formation

continue des prêtres, devront être mises en application dans le diocèse.

- C-7 Responsables des maisons de formation : chargés de la formation spirituelle, religieuse et sacerdotale auprès des jeunes, ils se rencontreront régulièrement pour réfléchir ensemble et approfondir leurs expériences.

**... et des Centres de retraites...**

- C-8 Prévoir dès maintenant l'ouverture d'un nouveau Centre de retraites, équivalent de celui de Mahina.
- C-9 Etant donné l'importance dans les retraites, déjà rencontre avec le prêtre, organiser le service paroissial du week-end de façon à ce que des prêtres puissent être à la disposition des retraitants
- C-11 Il faut encore diversifier les retraites, en proposant davantage de retraites permettant un approfondissement : silence, prière personnelle, etc...
- C-12 Le suivi des retraites est très important. Il doit être la responsabilité d'abord du groupe qui a organisé la retraite, mais il doit être aussi facilité par l'accueil de chaque paroisse.

**... à un renouvellement du « Renouveau »...**

- C 12) Que tout groupe de prière ait un responsable reconnu à la fois par le curé de la paroisse et par le Répondant diocésain.
- C-13 Organisation de cours, au plan diocésain, sur la vie spirituelle et le Renouveau dans l'Esprit.
- C-14 Tous les 2 ou 3 ans, faire venir un Prédicateur appartenant au Renouveau.
- C-15 Rédaction d'un « *Guide Pastoral* » officiel
- C-16 Lancement d'un bulletin de liaison pour une meilleure communication entre les groupes.

**... et à des moyens de formation à la portée de tous.**

- C-17 Réalisation de vidéo-cassettes mises à la portée des chrétiens.
- C-19 Pour que tous les responsables des Ecoles de formation existantes et à créer, toutes les personnes assurant en paroisse des enseignements, puissent harmoniser leurs efforts et répondre le mieux possible à toutes les demandes, elles se réuniront avant la fin de décembre.

\* \* \* \* \*

## « L'ÉVANGÉLISATION »

« *Nous te rendons grâce car depuis plus de 150 ans, la Bonne Nouvelle de ton Évangile est venue jusqu'à nous !* »

Lorsque les Pères Caret et Laval et leur compagnon débarquèrent pour la première fois aux Gambier le 10 août 1834, ce n'était pas par goût de l'aventure, encore moins pour satisfaire des ambitions personnelles. Ils étaient envoyés par l'Église, ils étaient l'Église elle-même dans sa fidélité au suprême commandement de Jésus : « *Allez donc, de toutes les nations faites des disciples...* » (Mt 28,18).

Ces premiers missionnaires — ainsi que tous ceux et celles qui à leur suite, durant un siècle et demi, ont quitté leur terre natale pour venir porter l'Évangile en Polynésie, n'ont cessé de témoigner et de rappeler que pour tout disciple de Jésus, évangéliser n'est pas quelque chose de facultatif. C'est un devoir. Il y va de son union au Christ et de son incorporation à l'Église par le Baptême. « *Nous ne pouvons pas nous taire !* » disaient déjà les Apôtres Pierre et Jean (Ac 4, 18-19), devant le tribunal qui leur interdisait de prononcer et d'enseigner le Nom de Jésus. « *Malheur à moi si je n'évangélise pas !* » déclarera l'Apôtre Paul (1 Co 9,16).

Et, plus près de nous, le Pape Paul VI : « *Évangéliser, c'est la grâce et la vocation propre de toute l'Église, son identité la plus profonde* ». C'est dire que le chrétien qui n'évangélise pas, n'est plus vraiment disciple de Jésus, membre de l'Église.

Dans sa lettre apostolique du 30 décembre 1988 « *Christi fidèles laïci* », Jean-Paul II précise : « *C'est par le moyen de l'Évangélisation que l'Église se construit et se forme comme communauté de foi, et plus précisément comme communauté d'une foi confessée dans l'adhésion à la Parole de Dieu, célébrée dans les Sacrements, vécue dans la charité qui est comme l'âme de l'existence morale chrétienne* » (n. 33).

L'Évangélisation n'est pas d'abord une entreprise humaine, même si elle doit se donner des moyens de formation, d'expression, voire des structures et des méthodes, qui peuvent faire penser à une organisation humaine. Elle est avant tout un feu d'amour, jailli du Cœur du Christ, répandu dans nos cœurs par l'Esprit-Saint. Elle est la volonté du Seigneur que soit étendue, offerte à tous les hommes, la grâce du salut : « *Je suis venu allumer un feu sur la terre, et comme je voudrais qu'il soit déjà allumé !* » (Lc 12,49). Paul l'exprimera d'une autre manière dans sa lettre à Timothée : « *Dieu notre Sauveur veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité* » (1 Tm 2, 4).

L'Église est née le jour de la Pentecôte, quand ce feu de l'Amour s'est emparé des Apôtres, et les a lancés à la rencontre des hommes...

Chaque disciple du Christ se doit donc de participer à l'évangélisation des hommes et de la société dans laquelle il vit. Chacun à sa mesure, selon les grâces reçues. Certains, davantage par la prière, à l'image de la petite Thérèse de Lisieux ou de nos Sœurs Clarisses de Papeete, — leur prière d'adoration et de

contemplation nous rappelant que l'évangélisation est avant tout l'œuvre de l'Esprit-Saint, de Celui seul qui touche les cœurs, éclaire, convertit.

D'autres sont appelés à évangéliser par l'humble témoignage quotidien d'une vie de famille vécue dans l'amour et le pardon, des services rendus au voisin ou dans la paroisse, de l'engagement pour plus de justice, du courage à affirmer sa foi et à rendre compte de son espérance... C'est à eux que s'applique la belle parole de Jésus : « *Que votre lumière brille aux yeux des hommes, pour qu'en voyant vos bonnes actions, ils rendent gloire à votre Père qui est aux cieux* » (Mt 5,16). Chemins discrets de l'Évangélisation que bon nombre de chrétiens de Polynésie - mais tous n'en ont pas encore pris conscience... - tracent chaque jour.

N'oublions pas qu'une autre manière d'évangéliser — et non des moindres - est de travailler à la transformation de la société dans laquelle on vit, en l'imprégnant des valeurs évangéliques. Dans toutes les parties du monde où ils ont été envoyés, les missionnaires - prêtres, religieux, religieuses ou laïcs - ont toujours lié inséparablement l'annonce de l'Évangile à l'humanisation de la société, en ouvrant des écoles, des centres de soin, en travaillant à l'élimination de toutes les formes d'oppression (exploitation, esclavage...), en contribuant au développement des ressources humaines et naturelles. Même s'il y eut quelques bavures, on peut affirmer globalement que l'histoire des missions est une histoire d'amour de l'homme, de tout homme et de tout l'homme.

Sans jamais oublier que « *l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu* ». Or nous vivons dans un monde où l'athéisme, mais surtout l'indifférence religieuse — dus en grande part à la suprématie de l'argent et à la course à la consommation — ont largement gagné les pays dits « *développés* » tels que la France, et risquent de contaminer des pays comme la Polynésie. Et c'est peut-être pour des régions comme la nôtre, que Jean-Paul II écrit : « *En d'autres pays, on conserve encore beaucoup de traditions très vivantes de piété et de sentiment chrétien. Mais ce patrimoine moral et spirituel risque aussi de disparaître sous la poussée de nombreuses influences, surtout celles de la sécularisation et de la diffusion des sectes. Seule une nouvelle évangélisation peut garantir la croissance d'une foi claire et profonde... il est urgent partout de refaire le tissu chrétien de la société humaine. Mais la condition est que se refasse le tissu chrétien des communautés ecclésiales elles-mêmes* » (*Christi fidèles laïci*, n. 34).

Depuis 20 ans dans notre diocèse, l'évangélisation, pour s'adapter aux changements profonds de la Polynésie depuis 1964, a pris des visages et un élan nouveaux. D'abord les deux premiers Synodes de 1970 et 1973 qui ont fixé les axes principaux : les vocations et les familles. Puis l'approfondissement par la Révision Apostolique de 1978 qui a coïncidé, providentiellement, avec l'émergence du Renouveau charismatique. C'est progressivement tout le diocèse

qui se renouvelle en profondeur, ce qui, avec l'étape importante du Jubilé des 150 ans de La Mission en 1934, culmine dans ce 3<sup>ème</sup> Synode diocésain qui nous fait « *marcher ensemble vers les autres* » à l'orée de l'an 2000.

Si la Commission du Synode sur l'Évangélisation n'a pas pu embrasser toutes les dimensions de l'évangélisation, et n'en a retenu que trois aspects, trois engagements-clés, c'est avec une conscience aiguë qu'il appartient à toute l'Église diocésaine, et donc à chacun de ses membres, de travailler solidairement à ce que l'Évangile soit annoncé et vécu sur ce coin de terre où le Seigneur nous a placés ensemble.

Ces 3 engagements-clés sont :

- 1- l'évangélisation des enfants par la catéchèse ;
- 2- l'évangélisation des «plus pauvres» de notre société polynésienne ;

3- l'évangélisation par l'accueil et l'accompagnement de ceux qui demandent leur entrée dans l'Église.

Ceux qui ont assumé de telles responsabilités, demandent à n'être pas considérés comme des marginaux : dans l'Église, ils se veulent en lien avec tous leurs frères, soutenus par eux. Ils espèrent aussi que leur réflexion, leurs propositions seront reçus par tous comme un stimulant, un appel, à participer davantage à la mission de l'Église : « *L'homme est aimé de Dieu !* » Telle est l'annonce si simple et si bouleversante que l'Église doit donner aux hommes. La parole et la vie de chaque chrétien peuvent et doivent faire retentir ce message : Dieu t'aime ! Le Christ est venu pour toi ! Pour toi, le Christ est « *le Chemin, La Vérité et la Vie* » (Jn 14, 6) — (de la lettre de Jean-Paul II, « *Christi fidèles laïci* », n. 34).

Mgr Michel Coppenrath

### **Propositions du Synode sur « L'EVANGELISATION » adoptées à l'Assemblée Générale du samedi 18 novembre 1989**

#### **Des chrétiens appelés à annoncer l'Évangile et à en être témoins...**

##### ***dans la Catéchèse en paroisse :***

- D-1 Présentation des catéchistes à la paroisse en début d'année au cours d'une cérémonie d'envoi y associer parents et enfants. En cours d'année, à l'occasion d'une assemblée générale des catéchistes, cérémonie du renouvellement du mandat par Mgr Michel après en avoir informé les familles.
- D-2 Qu'un catéchiste soit membre du Conseil Pastoral Paroissial.
- D-3 Que tous les catéchistes participent chaque année à une des retraites qui leur seront réservées.
- D-4 Maintien des rencontres trimestrielles de formation pour Tahiti et Moorea.
- D-5 Le premier éveil à la foi des enfants se fait à la maison, en famille bien avant leur première inscription au catéchisme.
- D-6 Que les catéchistes et le prêtre accueillent, rencontrent les parents et les fassent se rencontrer à certaines occasions bien choisies : début de l'année scolaire - célébration commune - préparation des enfants aux sacrements - réunions sur l'éducation religieuse et humaine de l'enfant.

##### ***dans l'accueil des nouveaux convertis :***

- D-7 Choisir avec soin un parrain et une marraine dès le début de la catéchèse mais aussi faire appel à un groupe de témoins pour l'insertion du catéchumène dans la communauté paroissiale.
- D-8 Que cette volonté d'accueil soit manifestée au cours d'une cérémonie.

D-9 L'initiation aux sacrements notamment l'Eucharistie et la Confirmation durera un an et demi (1 an 1/2). La Confirmation se donnera après l'Entrée en Église.

D-10 Cette initiation comportera un enseignement adapté expliquant bien le rôle confié à Marie - le fait que Jésus est le Fils unique de Marie - Que les catéchumènes soient bien éclairés sur la doctrine et la pratique de chaque sacrement. L'enseignement oral sera complété par quelques documents écrits et illustrés laissés à ceux-ci.

D-11 Que les convertis surtout dans les 2 premières années après leur admission dans l'Église soient regroupés autour d'une récollection pour mieux vivre leur expérience et partager leur richesse de grâces.

##### ***à la rencontre des « plus pauvres » :***

D-12 Création dans les paroisses d'un Comité d'accueil capable d'apporter un soutien moral, matériel et spirituel « *aux plus pauvres* ». À ce Comité devraient participer les représentants des mouvements existants. Il aurait aussi à développer un esprit d'accueil commun à toute la paroisse.

D-13 Que ceux et celles qui ont des tâches d'évangélisation ou souhaitent s'y consacrer, puissent bénéficier d'une formation pour partager l'expérience apostolique - développer la spiritualité de l'accueil - et comprendre toutes les conditions de l'Évangélisation selon le Nouveau Testament et l'enseignement de l'Église. Que les nouvelles écoles mises en place y pourvoient.

D-14 Pour ceux qui n'exercent pas ou ne sont pas appelés au diaconat, katekita, etc... qu'une École de la Foi soit ouverte donnant formation

catéchétique - biblique - liturgique - théologique  
- orientée vers l'apostolat. Que les candidats  
soient présentés par les responsables de la  
paroisse.

N.B. En beaucoup de points, les propositions de la  
Commission rejoignent celles de la Commission

de « *Formation* » déjà adoptées. Nous  
demandons à l'Assemblée de ce soir d'adopter  
également celles-ci à moins qu'à son avis elles  
soient en contradiction avec les orientations de  
la Commission de « *La Formation* ».

## « SOCIÉTÉ ET DÉVELOPPEMENT »

« Portez les fardeaux les uns des autres, accomplissez ainsi la Loi du Christ » (Gal 6, 2). Cet appel de l'apôtre Paul est toujours d'une grande actualité pour que chaque chrétien soit témoin des valeurs de l'Évangile dans la vie sociale, économique et politique, dans l'Éducation, les loisirs, le sport ou la vie professionnelle. Le Concile Vatican II nous le dit clairement : « *Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de notre temps — des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent —, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ. Il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve un écho dans leur cœur. La communauté des chrétiens, rassemblée par le Christ et conduite par l'Esprit-Saint vers le Père, se reconnaît solidaire de tous les hommes* » (G.S. n. 1).

Aussi, à la suite des deux premiers Synodes de 1970 et de 1973, et pour « *marcher ensemble vers les autres* », il nous faut placer la réussite des enfants, l'épanouissement des hommes et le bonheur des familles au centre du développement économique, social, politique, culturel de la Polynésie et de chacune de ses îles. « *Être est plus important qu'avoir ; il faut souligner le primat de la personne humaine par rapport aux choses... même les plus parfaites* » a rappelé Jean-Paul II (Travail humain, n. 12).

Chacun le sait, la Société polynésienne actuelle est à la croisée des chemins. Elle recherche son identité. Ses 190 000 habitants, dont 50 % de moins de 20 ans, sont à un tournant. Des choix fondamentaux sont à faire et à vivre. C'est la raison même de ce 3e Synode diocésain. Cet effort urgent rejoint les importants travaux de la Charte de l'Éducation qui situent l'enfant vivant en Polynésie au cœur du système éducatif. Il nous faut, tous ensemble, réconcilier la Polynésie avec elle-même, en donnant à chacun envie d'être et de réaliser.

Sans doute de nombreux équipements collectifs ont été entrepris, spécialement dans les domaines de l'Éducation, des communications, de la Santé, des constructions, du Tourisme. Il convient d'en souligner la qualité et d'en promouvoir la continuité. Mais cette croissance des biens matériels a hypertrophié le secteur Tertiaire administratif et commercial (71 %) au détriment des secteurs productifs Primaire et Secondaire.

Aussi regardons en face les faiblesses et les blocages de notre société actuelle : répartition injuste des richesses, privilèges d'une minorité, clientélisme politique, corruption, affairisme, culture du profit, spéculation, corporatisme, exode des archipels et urbanisation sauvage, consommation de luxe à côté d'un prolétariat qui s'installe, économie artificielle basée sur des transferts métropolitains entraînant une consommation démesurée sans production locale significative, poids excessif et néfaste de la fiscalité indirecte, croissance démographique mal maîtrisée, système éducatif mal adapté, protection sociale plus importante que le travail, unité des familles trop faible,

manque d'honnêteté, de rigueur, de responsabilité, de contrôle...

On a trop confondu la croissance des choses et le développement des hommes. L'irruption brutale de la modernité depuis 1961 n'a pas été maîtrisée. La compétition individuelle centrée sur la course à l'argent est entrée en conflit avec l'harmonie conviviale traditionnelle. La loi du plus fort l'emporte sur les solidarités. La Polynésie est devenue une société à deux vitesses sans projet commun et avec de plus en plus de laissés-pour-compte en marge de tout.

Alors que proposer ? Ne faut-il pas définir le but de cette croissance des choses en mettant au centre de tout le développement des hommes ? Pour cela, il faut changer les esprits et les comportements, convertir les cœurs. Chacun est concerné ; car on ne peut exiger des autres ce qu'on refuse de faire soi-même. C'est la règle d'or de l'Évangile. Il convient donc de promouvoir, par la formation de chacun, une vraie culture de responsabilité et de solidarité selon l'attitude de Jésus : « *Lève-toi et marche* ».

La solidarité sociale au service d'un vrai développement humain demande efforts et sacrifices pour promouvoir le bien commun avant les intérêts particuliers des individus et des groupes. Il convient de favoriser l'initiative locale dans le cadre d'une planification décentralisée au niveau des communes et des archipels. Il faut privilégier dans des contrats de Plan d'ensemble, les investissements créateurs d'emploi sur la consommation individuelle. Il est urgent de refondre complètement la fiscalité pour rendre effective et personnelle la solidarité. Il convient d'harmoniser les rémunérations entre les secteurs et de promouvoir l'honnêteté par un contrôle strict de la gestion des fonds publics.

Le développement centré sur l'homme exige de promouvoir à tout niveau l'éducation des jeunes, la formation des adultes. Cela demande de remettre en honneur le travail manuel, de développer le sens de l'effort, de la persévérance, de la conscience professionnelle, de l'honnêteté.

Cet effort de formation pour tous demande de promouvoir un système scolaire pluraliste et pluriculturel centré sur l'enfant dans son milieu et ouvert au monde, pour permettre à chaque être d'épanouir ses capacités. Sait-on que chez les jeunes de 20-25 ans, 59 % des Chinois, 49 % des Européens, 30 % de Demis et 6 % des Maohi ont obtenu le baccalauréat ? L'enrichissement des cultures les unes par les autres la paix sociale et favorisera le développement de nos îles.

Dieu est espoir, un espoir créateur. L'Évangile est libérateur des cœurs et des énergies. « *La Gloire de Dieu c'est l'homme vivant et la vie des hommes c'est de voir Dieu* ». Concluons avec le Concile : « *Dans la vie économique et sociale aussi, il faut honorer et promouvoir la dignité de la personne humaine, sa vocation intégrale et le bien de toute la société. C'est l'homme en effet qui est l'auteur, le centre et le but de toute la vie économique et sociale* » (G.S., n. 63).

La Commission avec tout le Synode veut donc souligner la valeur et l'importance de toute fonction sociale, politique, économique ou éducative. Toute responsabilité dans la société doit être considérée par le chrétien comme un engagement et un service. Elle fait donc appel à l'énergie, à la conscience, à la

constance de ceux qui décident actuellement et à la nouvelle génération pour que la « *personne humaine* » respectée en tous ses éléments permette à tous de promouvoir le bien commun.

Mgr Michel Coppenrath

**Propositions du Synode sur « SOCIÉTÉ ET DÉVELOPPEMENT »  
adoptées à l'Assemblée Générale du vendredi 24 novembre 1989**

- E-1 Il faut mettre les enfants et les adolescents au centre du système éducatif, l'épanouissement des personnes et le bonheur des familles au cœur du développement économique, social, politique et culturel.
- E-2 Il faut promouvoir avec rigueur le bien commun de la Polynésie avant les intérêts privés des personnes et des groupes, avec un souci particulier pour les plus démunis.
- E-3 Il faut privilégier les investissements d'intérêt général et les investissements créateurs d'emplois et de richesses, spécialement dans les secteurs primaire et secondaire, sur les avantages particuliers et la consommation. Pour cela, il convient de faire participer toutes les populations dans le cadre d'une planification décentralisée.
- E-4 Au service d'un développement global créateur d'emplois et de richesses, il convient de mettre en valeur toutes les ressources naturelles et humaines disponibles, dans le respect des droits légitimes de chacun et de l'environnement naturel.
- E-5 Pour promouvoir la justice sociale, la solidarité entre tous et favoriser le développement économique, il faut réformer profondément notre système fiscal en rééquilibrant la fiscalité indirecte et la fiscalité directe.
- E-6 À tous niveaux, il est nécessaire d'instaurer un contrôle précis et transparent de l'origine et de la gestion des fonds publics.
- E-7 Dans un esprit de partage, de solidarité sociale et de vrai développement, il convient de rééquilibrer les disparités trop criantes entre les salaires et rémunérations - notamment du secteur public - et ceux des autres secteurs d'activité.
- E-8 Dans la perspective d'un développement global au service de tous les habitants de la Polynésie, spécialement ceux des archipels, il convient de favoriser l'éducation des enfants et des jeunes, et de promouvoir les formations professionnelles adaptées.
- E-9 Dans la perspective d'un meilleur équilibre social, il faut remettre en honneur le travail manuel, l'honnêteté financière et la conscience professionnelle.
- E-10 En tout domaine, il faut retrouver et approfondir le sens des valeurs évangéliques et morales, pour lutter contre toute forme de mensonge, de corruption, de clientélisme et d'injustice.
- E-11 Dans tous les secteurs de la société : famille, santé, éducation, économie, politique, sports, etc... il faut promouvoir le sens des responsabilités pour bâtir une vraie démocratie où personne ne soit exclue.
- E-12 Que dans les îles, l'unité des villages, facteur primordial de développement et base de toute vie communautaire, soit toujours et par tous préservée.
- E-13 Quelques soient les différents domaines de l'engagement des chrétiens au service des autres, que l'intégration effective à la société polynésienne des plus marginalisés soit englobée dans les actions entreprises.
- E-14 Le Synode demande que chaque chrétien soit un membre actif de l'Eglise et qu'il soit témoin de l'Evangile dans sa famille, sa commune, sa vie professionnelle, ses activités de loisirs et de sports, ainsi que dans la vie économique, sociale et politique.
- E-15 Le Synode, dans la ligne de l'enseignement social de l'Eglise, demande que des chrétiens de plus en plus nombreux soient formés dans ces divers domaines de la société et s'engagent activement dans tous les secteurs du développement social, économique, politique et culturel de la Polynésie.
- E-16 Pour assurer le suivi du Synode, la Commission «Justice-Paix-Développement» doit continuer et approfondir son rôle de réflexion et d'information sur tous les problèmes d'actualité, en collaboration étroite avec les responsables du diocèse, au service de l'Eglise et de la société polynésienne

## « LA FAMILLE »

La famille est communauté d'amour et de vie. « *La famille a reçu de Dieu la mission d'être la cellule première et vitale de la société humaine. Elle la remplit si, par la piété de ses membres et la prière faite à Dieu en commun, elle se présente comme un sanctuaire de l'Église à la maison, si toute la famille célèbre le culte liturgique de l'Église, si elle pratique une hospitalité active en devenant promotrice de la justice et de bons services à l'égard des frères dans le besoin* ». Ce beau texte du Concile Vatican II (A.L. n. 11) résume la vision chrétienne de la famille, enracinée sur les paroles de Jésus (Mt 19, 3-9) et l'enseignement des Apôtres (Ep 5, 21-31 ; Col 3, 18-19 ; 1 Pi 3, 1-8). Il éclaire les attentes exprimées dans ce 3<sup>ème</sup> Synode diocésain autour du thème : « *Marcher ensemble vers les autres* ».

Où, mieux que dans la famille, aller à la rencontre des autres en aimant de tout son cœur au milieu des joies comme des peines ? Un autre texte du Concile le dit clairement : « *Le terrain d'exercice et l'école par excellence de l'apostolat des laïcs se trouvent dans la famille où l'Évangile pénètre toute l'organisation de la vie et la transforme chaque jour davantage. Là, les époux trouvent leur vocation propre : être l'un pour l'autre et pour leurs enfants témoins de la foi et de l'amour du Christ* » (L.G. n. 35).

Aussi chacun comprend bien que, dans ce 3<sup>ème</sup> Synode, il s'agit d'abord d'approfondir l'objectif majeur des deux premiers de 1970 et de 1973 : bâtir des familles chrétiennes unies, il s'agit moins de créer des structures nouvelles que de renforcer ce qui existe et qui a fait ses preuves. Il s'agit surtout, dans le dynamisme de la « *nouvelle évangélisation* » demandée par Jean-Paul II, de donner un élan missionnaire nouveau à tout ce qui se fait avec et pour les familles. De grands progrès ont été réalisés depuis 20 ans. Remercions-en le Seigneur ! Mais la population a doublé, de nouveaux et graves problèmes sont apparus. Il y a donc beaucoup à faire tous ensemble.

Aussi, les 6 ateliers de la Commission de « *La Famille* » proposent de nombreuses actions dans 3 directions principales :

### **1 - Préparer sérieusement le mariage chrétien**

Le sacrement de mariage est une vocation chrétienne qui demande la maturité des futurs époux, une connaissance précise de la vie conjugale, un sens de la responsabilité personnelle pour vivre la fidélité dans le respect et l'amour de l'autre, un souci de devenir de vrais parents éducateurs des enfants. La découverte

de l'Évangile, la prière en couple sont à la base de cette préparation,

### **2 - Le soutien, la formation humaine permanente et l'accompagnement spirituel des familles**

La parenté responsable est l'idéal que propose l'Église pour accueillir, comme procréateurs, l'enfant au moment voulu comme don de Dieu. « *Les parents bien formés sont seuls juges du nombre d'enfants qu'ils peuvent mettre au monde et élever jusqu'à l'âge adulte* » (G.S. n. 50). Donner la vie à un enfant c'est s'engager à l'éduquer ensemble durant plus de 20 ans ! C'est dire combien le Conseil conjugal, l'école des parents et toute sorte d'aide permanente aux familles sont une nécessité urgente, en particulier par les homélies, les retraites, les sessions de formation.

### **3 - Développer les Associations familiales**

En plus de la participation au Conseil Pastoral Paroissial, il convient d'inviter les familles à participer largement et activement aux Associations de Parents d'Élèves pour donner vie aux enjeux importants de la Charte de l'Éducation et suivre la formation de leurs enfants. Il faut développer dans chaque paroisse les activités de formation de l'Association Familiale Catholique en liaison avec la Légion de Marie, le Renouveau, le Rosaire Vivant, les Mouvements de Jeunes.

L'unité familiale, si elle est le lieu et la raison de beaucoup de joies et d'espérance partagées par les enfants et les parents, est aussi le lieu où les épreuves et les souffrances de l'existence humaine aboutissent. Marie près de Jésus au Calvaire a signifié au monde que la famille, l'affection entre parents et enfants permettent de porter ensemble toutes les croix que les sociétés les mieux organisées et les plus communautaires ne peuvent écarter. Toute famille est traversée par les épreuves. L'amour permet de les surmonter et de les porter ensemble.

\* \* \*

« *Dieu est Amour* » ; Dieu est Famille : Père, Fils, Esprit. Dieu est communion de personnes. Jésus, Fils du Père et Fils de l'Homme, a voulu vivre plus de 30 ans la vie simple et laborieuse des familles de Nazareth. C'est souligner cet enjeu majeur du 3<sup>ème</sup> Synode : bâtir ensemble de vraies familles chrétiennes unies.

Mgr Michel Coppentrath

## **Propositions du Synode sur «LA FAMILLE»**

**adoptées à l'Assemblée Générale du samedi 25 novembre 1989**

Pour bâtir des familles chrétiennes unies, voici les propositions adoptées concernant...

### **La Préparation du Mariage chrétien**

F-1 Que dans les paroisses importantes ou les secteurs paroissiaux existe un Centre de

Préparation au Mariage chrétien où soient approfondis avec clarté et simplicité tous les sujets de la vie conjugale : sexualité, avortement, régulation des naissances, budget familial, partage des tâches, éducation des enfants, loisirs de la famille, etc...

- F-2 Que dans ce Centre on prenne le temps d'étudier le mariage comme vocation chrétienne qui consacre l'amour humain.
- F-3 Que dans les écoles et mouvements, on aide davantage les jeunes à repérer les valeurs chrétiennes et qu'on les prépare à leurs futures responsabilités de parents.
- F-4 Que les parents aient bien conscience qu'ils ont un rôle essentiel et permanent à remplir dans ce domaine de la préparation de leurs enfants à la vie, à commencer par leur exemple personnel et le dialogue.
- F-10 Que dans les familles, les couples aient à cœur de célébrer dans la foi leurs divers anniversaires de mariage : 1, 5, 10, 25, 50 ans... et que les prêtres et diacres assurent, plusieurs fois par an, une prédication sur le mariage chrétien et la famille.
- F-11 Que dans la formation familiale on ait le souci de valoriser le rôle de l'homme dans la vie du couple et l'éducation des enfants.
- F.12 Que les parents aient à cœur d'éveiller, de soutenir et de valoriser les vocations sacerdotales et religieuses parmi leurs enfants.

**La formation permanente des familles**

- F-5 Que chacun ait un souci très particulier d'accueil, de compassion et d'aide à l'égard des nombreuses familles éprouvées par la vie et victimes des multiples agressions de la société actuelle.
- F-6 Que les familles prennent du temps chaque jour pour la prière en couple et avec les enfants, comme lien d'unité, partage des joies et des peines, et approfondissement de l'amour mutuel.
- F-7 L'Assemblée générale remercie chaleureusement les organisateurs des diverses retraites proposées aux couples et aux familles depuis 1975, et elle incite les couples et familles à y participer toujours plus largement.
- F-8 Que dans les paroisses ou les secteurs soient mis sur pied des groupes de Conseil conjugal pour aider les couples en difficulté et éviter tout engagement de procédure de divorce.
- F-9 Que dans les paroisses ou les secteurs on mette en place une « *École des Parents* » en vue de les informer, de partager, de réfléchir ensemble sur tous les sujets qui les préoccupent : éducation, hygiène, santé, sécurité, etc...

**Pour la promotion et le développement des Associations Familiales**

- F-13 Que les parents participent activement aux Associations de Parents d'Élèves pour suivre l'éducation de leurs enfants et des jeunes en tout domaine de leur vie.
- F-14 Développer et accentuer la mission et les moyens du Centre Familial Diocésain « *Pou Utuafare* », spécialement pour promouvoir la responsabilité des parents dans la régulation des naissances.
- F-15 Soutenir l'A.F.C. dans son action de défense et de représentation des familles auprès des Autorités et dans les médias (radio, télé, journaux, etc...), spécialement concernant les questions de logement, de jeunesse et face aux agressions de la société (ex. casino, drogue, pornographie, violence...)
- F-16 Former en priorité des cadres et des couples au service des familles pour la catéchèse, la préparation au mariage, l'accueil fraternel aux familles dans les épreuves.
- F-17 La Commission de la Famille est chargée de suivre la mise en application de ces propositions du Synode.

\* \* \* \* \*

## « LA VIE CHRETIENNE EN PAROISSE »

Le Synode de 1973 avait fait réfléchir sur la question « *La paroisse, qu'est-ce que c'est ?* ». Seize ans après on s'aperçoit, dans la remontée des travaux de la Commission, qu'il y a certainement beaucoup plus de catholiques capables de répondre bien à l'interrogation.

Mais une paroisse, comme du reste tout chrétien, a toujours à s'ajuster sur sa « *mission* ». C'est cet ajustement qui conduit à rechercher :

1- Comment les sacrements doivent être préparés et donnés ?

Comment préparer les fidèles à mieux comprendre la liturgie et à la mieux préparer et célébrer ? Comment amener les laïcs en union avec le curé, le diacre à découvrir la pastorale paroissiale et à l'organiser et l'améliorer, en une responsabilité partagée ?

Comment faire la différence (lorsqu'on voit agir un katekita ou autre personne investie) entre « *aide* » et « *ministère* » ?

Comment accueillir et épauler les jeunes ?

Comment permettre au « *Rosaire vivant* » (numériquement le groupe le plus important, le plus stable et le plus intégré à la vie paroissiale) de se développer et s'enraciner au cœur de la vie familiale, du quartier et de la paroisse ?

2- Oui la mission nous renvoie à tous ces « *Comment* » ; elle nous renvoie aussi quelques soient les réponses à une réalité que l'on ne changera pas ; la paroisse est communauté ecclésiale, la plus fondamentale pour l'extension du Royaume et la croissance et la cohésion du Corps du Christ tout entier.

Le « *Conseil Pastoral Paroissial* » est l'organe essentiel qui permettra à la paroisse de se mettre sans cesse en face de sa mission, et en même temps de devenir le soutien permanent de l'esprit communautaire. Ce Conseil doit être assez fort et plein de compassion pour porter à l'exemple de Simon de Cyrène la Croix en accueillant les crises, les souffrances, les révoltes des uns et des autres. Si le Conseil est avant tout « *au service de tous et de toutes, il n'oubliera pas que pour exercer son rôle de Conseil, ses membres doivent veiller à grandir dans la foi, à vivre dans l'Esprit (car son rôle est de discerner), à rassembler enfin* ».

3- Enfin la paroisse a une histoire : elle est implantée dans un peuple sur une terre, elle est jeune comme la dernière génération, elle est sage car habitée par le Christ... elle est en pleine pâte humaine et veut y vivre comme un ferment, Elle est reliée à toutes les autres paroisses par la prière, l'observation de la discipline ecclésiale, le va-et-vient continu des frères et sœurs, et le rattachement à l'évêque, signe visible de l'unité.

Les travaux du Synode ont commencé avant la parution de « *Christi fidèles laïci* », encyclique qui tout au long de son enseignement montre que la paroisse est la première école des laïcs : formation dans la foi à l'insertion communautaire, à la responsabilité.

De plus en plus, la popularité de la paroisse tient au fait que les gens qui y travaillent y prient, s'y rencontrent, y trouvent une communauté devenue indispensable à leur vie d'homme et de disciple de Jésus. Inversement tous ceux et celles qui évitent les multiples sentiers qui conduisent à la paroisse, spécialement les jeunes pensent à tort ou à raison que la paroisse ne pourra pas combler leurs attentes. Que l'on n'oublie jamais, le dimanche en particulier le grand chapiteau invisible qui abrite cette multitude de nos frères qui n'ont plus faim de Dieu, chez qui les sacrements semblent ne plus agir qui n'imaginent plus qu'il y ait un sacrement de l'amour, ou qui ont dérivé dans les multiples sectes !

La paroisse n'est certainement pas en question en Polynésie, bien au contraire ! Mais la Commission désire que la paroisse elle-même se questionne, non pour la contestation, mais pour un examen de conversion.

### ***Peut-on tenter une description de la paroisse ?***

« *Une communauté océanique vibrante de ses traditions chrétiennes et polynésiennes vivant de l'Eucharistie, garante de toutes les autres petites communautés de vie, comme la famille, aux écoutes des appels de ceux et celles qui vivent sur les flots lointains de leur détresse prête à prendre le large ou à rester sur le lagon, pour que la parole de vie ne manque à personne jusqu'à son entrée dans le Royaume et que tout homme y trouve paix, vérité et les signes qui lui permettent de s'adresser à Dieu ou de découvrir que Dieu s'adresse à lui. Une communauté qui prie et désire faire l'Eucharistie, continuer sa mission en ses nouveaux prêtres* ».

Communauté océanique : paroisse des atolls, des îles de Tahiti, urbaines ou rurales, il y a un air océanique partout qui subsiste.

Vibrante de ses traditions... toute amuira vit de coutumes chrétiennes (chants) que l'on respecte. Elles sont aussi polynésiennes. Le fond de nos paroisses est partout polynésien, l'élément le plus actif, le plus nombreux est polynésien.

Vivant de l'Eucharistie : présence du Christ, communion au Christ et par le Christ, communion aux frères et sœurs. Pain partagé dans le sacrifice.

Garante de toutes les autres communautés : la paroisse fortifie l'esprit communautaire et en rappelle constamment l'absolue nécessité (famille).

Appels... la paroisse n'est pas champ clos... les plus lointains sont entendus.

Parole de vie... la Polynésie, pays biblique se doit de transmettre une parole vivante.

Entrée du Royaume... préparons les « *turamaraa* » du ciel. Paix, vérité, signes... la paroisse a ses richesses propres qui répondent aux attentes humaines et religieuses de nos frères.

*Eucharistie...* dans ses nouveaux prêtres : la paroisse ne fait pas que de se nourrir du pain vivant, elle fabrique ce pain vivant, lorsqu'elle permet à de nouvelles vocations sacerdotales d'éclorre et d'aboutir.

À mon sens, « *Vie chrétienne en paroisse* » est la Commission qui se propose de faire vivre à chaque fidèle et chaque famille leur vie et leur mission chrétiennes, à la fois dans l'Église universelle et dans l'Église locale. C'est dans la paroisse principalement que l'on vit l'Église universelle et l'Église locale, car la paroisse est la « *communauté* » qui se crée pour la mission.

On note, dans les limites géographiques et sociologiques d'une paroisse :

- des forces centrifuges : l'incroyance, l'évasion matérialiste, les contraintes scolaires, professionnelles, les jeunes enquêtes d'un monde nouveau et d'un ciel nouveau, les divisions, le poids d'une tradition mal renouvelée, l'homme blessé dans sa conscience religieuse, les sectes, les fractionnements religieux, etc...

- des forces centripètes : le vide religieux de la société de consommation pousse à retrouver un centre de prière, de vie spirituelle, le besoin communautaire, le lien des générations, le recours des familles qui veulent donner une éducation et une instruction

chrétiennes à leurs enfants... et surtout foi chrétienne et communauté primitive vont de pair (la paroisse, c'est la communauté primitive en 1989).

Normalement, la paroisse qui vit l'universel et le local doit pouvoir équilibrer les rencontres culturelles et l'approfondissement culturel dans la prière, l'enseignement religieux, la vie communautaire.

La paroisse « *évangélisatrice* » forme nécessairement ses membres. De même que la famille forme à l'esprit de famille, la paroisse forme à la mission, car elle est mission. Mais il ne suffit pas d'être tournée vers les autres, et par la force des choses vers l'extérieur, il faut que la paroisse vive en son Centre qui est Jésus-Christ Eucharistie, prière, offrande, unité. L'Eucharistie oblige la communauté missionnaire à pratiquer l'accueil... Jésus dirige nos frères les hommes vers la communauté : il faut le croire et le vivre.

En résumé, paroisse « *cascade d'eau fraîche* », créant la communauté, des personnes qui cherchent en Jésus la même vie, rassemblant et formant les disciples à la mission, et mémoire qui s'inscrit dans l'histoire des hommes et de l'île.

Que chaque paroisse sache finalement qu'en dernier ressort, un jour proche ou lointain, elle ne pourra se renouveler que dans ses prêtres.

Mgr Michel Coppentrath

## **Propositions du Synode sur «LA VIE CHRETIENNE EN PAROISSE»**

**adoptées à l'Assemblée Générale du dimanche 26 novembre 1989**

La Paroisse, « *cascade d'eau vive* » qui a sa source dans le Cœur du Christ,

***unit chacun de ses membres au Christ  
par les Sacrements,  
et par ces Sacrements  
crée la communauté ecclésiale...***

G-1 Le Baptême : donner toute son importance au choix et au rôle des parrains et marraines, témoins de la foi dans la communauté chrétienne et auprès de leur filleul.

G-2 Préparer et guider les parents dans leur mission de « *premiers éducateurs de la foi* » par leur exemple, la prière en famille... et qu'ils soient ensuite accompagnés et soutenus dans cette mission par l'un ou l'autre groupe paroissial.

G-3 La célébration du baptême sera mis en valeur de préférence au cours d'une Eucharistie, ainsi que par la signature des parents, parrains et marraines sur un livret contenant leur promesse d'engagement.

G-4 L'Eucharistie : pour une meilleure compréhension du sens de ce sacrement, on procédera chaque année à une catéchèse active et appropriée de l'Eucharistie pendant la Messe et au catéchisme.

G-5 Dans le même esprit, on procédera à la communion sous les deux espèces, aux jours

les mieux indiqués pour tous : Jeudi-Saint, Fête patronale...

G-6 La Confirmation : sacrement de l'incorporation à l'apostolat de l'Église, elle exige maturité et motivation acquises par la persévérance dans la catéchèse et l'ouverture des jeunes aux activités paroissiales. Cette proposition se veut en accord avec celle de la Commission des «Jeunes» demandant que « *l'âge de la confirmation soit bien étudié et fixé en fonction du sacrement et de l'engagement chrétien* ».

G-7 Les adultes accompagneront les jeunes dans leur apostolat, et les parents seront associés à la préparation immédiate de la confirmation.

***... continue la prière de Jésus dans son Église  
par le chant et par la liturgie...***

G-8 Dans le diocèse, création d'un « *Comité de musique et de chant religieux* » pour sélectionner les compositions les meilleures. Les paroisses veilleront à conserver la musique traditionnelle.

G-9 Dans chaque paroisse, on mettra en place un Comité liturgique, pour assurer la formation de ses membres, la préparation des célébrations, la qualité de la prière et du chant.

G-10 Les responsables paroissiaux seront invités à participer aux cours de formation liturgique qui

seront donnés dans le cadre des écoles prévues par la Commission « *Formation* ».

**... veille à l'unité et au rayonnement apostolique de tous sous l'impulsion du Conseil Pastoral Paroissial...**

- G-11 Mettre en place dans chaque paroisse un Conseil Pastoral Paroissial présidé par le curé. Le prêtre y partage sa charge pastorale avec des personnes ayant déjà un engagement apostolique.
- G-12 Le Conseil Pastoral Paroissial a pour tâche de coordonner tous les groupes paroissiaux, et de les aider à rester fidèles à leur mission propre.
- G-13 Un membre du Conseil Pastoral Paroissial est chargé, en accord avec le prêtre, de l'information et de la communication.
- G-14 Le Conseil Pastoral Paroissial fera découvrir l'importance et le rôle du « *Conseil des Affaires Économiques* ».
- G-15 Remettre en place un « *Conseil Pastoral Diocésain* ».
- autour du prêtre et des autres ministres.**
- G-16 Le katekita, reconnu et soutenu par toute la communauté, doit être un exemple de vie chrétienne et avoir le souci de toute la paroisse, spécialement des « *plus loin* » et des enfants.

G-17 Le katekita aura à cœur de partager ses responsabilités, et de veiller à ce que tous les paroissiens forment une communauté vraiment accueillante.

G-18 Que l'unité des katekita apparaisse mieux : d'où la nécessité de rencontres avec le prêtre, de retraites, de rassemblements annuels, paroissiaux ou inter-paroissiaux.

**... et dans la fidélité de chaque mouvement, particulièrement du « *Rosaire Vivant* », à son charisme**

G-19 Création d'un Comité diocésain du Rosaire Vivant, pour une bonne coordination, l'application des statuts et leur modification éventuelle.

G-20 On organisera une retraite et une célébration annuelle mettant en valeur l'identité du Rosaire Vivant.

G-21 Le prêtre et les présidents du Rosaire Vivant se rencontreront régulièrement. Dans les atolls, cela se fera à l'occasion du passage du prêtre

G-22 Préférant par la prière à Marie vivre les Mystères de Jésus. Les membres du Rosaire Vivant seront fidèles à la sanctification et à l'apostolat par la prière à la réunion mensuelle, et auront à cœur de confier à la prière du groupe — dans la discrétion — leurs intentions personnelles, familiales et celles de leur voisinage.

## HOMÉLIE DU CARDINAL JEAN MARGEOT

L'Église qui est à Tahiti s'est réunie pendant une année pour son 3<sup>ème</sup> Synode diocésain afin d'évaluer son travail et de mettre en pratique les enseignements du Concile Vatican II.

J'ai été heureux de répondre à l'initiative fraternelle de M<sup>gr</sup> Michel dont l'amitié m'est précieuse pour participer à vos travaux de clôture. Je vous apporte le salut de l'Église qui est à Maurice et qui partage avec vous bien des points de la pastorale post-conciliaire. Comme Cardinal, je vous apporte le salut de l'Église universelle et à la fin de la messe, M<sup>gr</sup> Michel vous communiquera un message du Saint Père et sa bénédiction. Le Saint Père est le garant de l'Unité de l'Église. Il préside à la charité. Il est le lien qui unit les Églises particulières dans La charité du Christ. Nous rendons grâce à Dieu d'avoir un Pape tel que Jean-Paul II

Au moment de clore les travaux de ce Synode nous voulons rendre grâce à Dieu, notre Père, de nous avoir accordé la lumière de l'Esprit Saint tout au long de nos travaux.

Une étape est franchie, une ère nouvelle s'ouvre pour l'Église de Tahiti et des îles. Un nouveau souffle anime les chrétiens pour renouveler l'Église Sainte mais toujours à purifier — (mot d'or du Concile) — et travaille au progrès intégral de votre société.

### **Chers parents, chères familles chrétiennes**

Vous êtes appelés à être chacun dans vos foyers, une véritable « *petite église de maison* ». Cellule de base de notre Église et de notre société.

Vous le serez si dans vos foyers, vous faites régner une atmosphère d'amour, d'entente et de joie, où tous, parents et enfants, se sentent accueillis, aimés, soutenus.

Que vos foyers soient ouverts aux autres au nom de cette solidarité qui vous caractérise. Cultivez le dialogue sincère entre époux, entre parents et enfants.

Chers parents, montrez-vous dignes de ces beaux noms de père et mère que vous portez.

Soyez fidèles, respectueux de la vie, profondément soucieux de l'éducation de vos enfants. Éveillez-les à leur vocation d'homme et de femme. Offrez-les généreusement au Seigneur, s'il les appelle à son service.

Nous prions tous spécialement pour les foyers désunis, éprouvés par la maladie, la discorde ou la misère.

### **Aux jeunes**

Vous êtes la société de demain : Dieu vous aime, Il vous confie une responsabilité historique envers l'avenir de votre pays et de votre Église.

Vous serez les hommes et les femmes de l'an 2000.

Votre vie n'est pas facile. Préparez son avenir est une tâche ardue.

Ne vous laissez pas décourager, attention à la séduction de l'égoïsme et du plaisir facile. Malgré les faiblesses, les déviations du monde, Dieu continue à l'aimer, Il veut le sauver. Pour cela il attend votre aide,

vous avez la mission de bâtir un monde de Justice et de Paix.

Que le Christ soit votre lumière et votre force : Il est le Vivant, le Ressuscité

Il n'a pas vécu pour lui-même mais pour nous. Ce principe de vie doit être le vôtre.

### **Aux prêtres aux diacres, religieux et religieuses**

Vous avez fait avec les laïcs engagés une belle expérience synodale.

Qu'elle soit un nouveau printemps pour votre Église, une Église plus engagée, plus apostolique, plus missionnaire où prêtres, diacres, religieux, religieuses, katekita et laïcs continueront à cheminer la main dans la main.

Grâce au Synode, de nouveaux laïcs se sont présentés pour servir. À vous de les accueillir, de leur confier des responsabilités, de les former.

Vos fonctions sont des fonctions de service. Soyez l'âme de vos paroisses, des mouvements et des groupes.

Aimez votre peuple, et laissez-vous aimer par lui. Mettez-vous au service des plus pauvres et des plus démunis.

### **Aux chrétiens engagés**

Votre évêque vous a fait confiance et appelés à un ministère ou à un engagement dans l'Église. Vous avez répondu avec joie. Vous constituez une nouvelle génération de chrétiens laïcs de cette période post-conciliaire.

Pour vous l'Église s'enracine dans la culture polynésienne.

Laissez-vous transformer par la Parole de Dieu. Devenez inventifs dans la solidarité avec les plus pauvres. Que votre charité dépasse les limites des clans et des barrières sociales.

Vous êtes appelés à être « *le levain dans la pâte, le sel de la terre, la lumière* » qu'on ne cache pas et qui éclaire tout le monde.

Assumez pleinement votre tâche difficile mais exaltante, de transformer ce monde en un Royaume de justice et de charité fraternelle.

### **Aux malades, aux prisonniers, aux personnes handicapés, et à tous ceux qui souffrent**

À plusieurs moments, le Synode s'est souvenu de vous comme membres à part entière et même comme membres privilégiés du Peuple de Dieu.

Tout le peuple de Dieu est sensible à vos souffrances. Il partage vos peines. Votre foi chrétienne est votre force.

En Jésus Christ, notre Sauveur, la vie a vaincu la mort. Vos souffrances, acceptées et portées dans la foi, en union avec le Christ souffrant, vous acheminent avec Lui vers la vie.

### **Aux catholiques qui sont loin de l'Église**

Chers frères et sœurs, nous vous adressons un message de sympathie et de compréhension, à vous qui à cause de votre situation matrimoniale ou pour

d'autres motifs, avez le sentiment d'être loin de l'Église.

À vous qui, pour une raison ou pour une autre, ne pratiquez plus, ou qui avez perdu contact avec l'Église catholique, ou adhérez en ce moment à une autre communauté, Église ou dénomination.

Notre communauté diocésaine désire vous dire aujourd'hui qu'elle ne vous abandonne pas. Elle connaît votre bonne volonté, elle sait que votre situation actuelle vous peine. Nous vous restons unis dans la prière.

Avec vous, nous mettons notre espérance dans la bonté de Jésus. Nous n'avons à juger personne.

Que le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation nous ramène tous dans le Christ Seigneur.

### ***À nos frères chrétiens non catholiques***

Chers frères et sœurs dans le Christ, l'engagement œcuménique est aujourd'hui le fait de presque toutes les Églises et communautés chrétiennes dans le monde entier.

Après des temps d'opposition et de méfiance réciproques, aujourd'hui les chrétiens se rapprochent les uns des autres par la grâce du Christ.

Le Seigneur peut réaliser l'unité quand il veut et par les moyens qu'il veut.

Prions pour que sa volonté d'unité pour nous se réalise efficacement.

Collaborons à son dessein.

Favorisons entre nous le respect mutuel, la compréhension, la charité, l'entente et la paix.

Je vous dis pour terminer, mon admiration pour votre Église de Tahiti et des îles si dynamique, si vivante, si engagée dans les problèmes d'aujourd'hui.

Pour tous ces laïcs qui ont cheminé pendant un an et réfléchi aux défis qui nous provoquent aller plus loin.

Vous êtes une Église marquée par la participation des laïcs, une Église qui sait célébrer le Seigneur dans la joie de ses chants polyphoniques qui font le bonheur de tous.

Merci à M<sup>gr</sup> Michel de m'avoir invité et accueilli et à vous tous pour m'avoir fait connaître vos travaux et participer à votre joie.

Cardinal Jean MARGEOT  
Evêque de Port-Louis (Maurice)

Maria no te Hau - 29-11-1989

## L'APRES-SYNODE AU QUOTIDIEN

### « MARCHONS ENSEMBLE VERS LES AUTRES »

#### *Veux-tu vivre cet appel du Synode et de l'Après-Synode ?*

Tu as une vocation, tu as ta mission propre, peut-être même ton règlement de vie... Va jusqu'au bout, accomplis ce que le Seigneur te demande, seul, en famille ou en communauté paroissiale ou religieuse. L'Esprit est à l'œuvre en toi, ne le contrarie pas. Qu'il achève en toi ce qu'il a commencé !

Si il t'a été donné aussi de te joindre à la marche du Synode, ou si tu veux aujourd'hui vivre ce vers quoi ce Synode nous conduit, ne prends pas avec toi « *ni pain, ni sac, pas de monnaie dans la ceinture* » (Mc 6,8). Il ne faut donc pas s'embarrasser : prendre seulement un bâton et des chaussures.

Si tu relis attentivement les propositions du Synode, elles te diront « *le peu* » dont tu te chargeras pour assurer ta marche.

1. L'Église à Tahiti a accepté la lumière « *si donc ton œil est sain, ton corps entier sera dans la lumière* » (Mt 6/22). L'Église a renouvelé sa vision du monde, *renouvelle toi aussi ton regard.*
2. Une demande unanime dans toutes les Commissions... plus de formation, une meilleure formation !... mais pour servir, pour entrer dans la prière, pour vivre de la foi, *accepte un approfondissement de ta vie spirituelle et apostolique.*
3. Que ce soit dans les familles, entre ceux qui ont une charge, un ministère, dans et entre les mouvements, dans les paroisses... on a découvert

une aspiration à dialoguer, à échanger, donc accepte de vaincre la timidité ou des habitudes ou la paresse, *pour communiquer.*

4. Dans les mêmes cas, une aspiration à l'unité, à plus de fraternité, de co-responsabilité. *Vis d'un véritable esprit communautaire.*

Voici donc le petit bouquet spirituel du Synode :

- renouvelle ton regard ;
- approfondis ta vie apostolique et spirituelle ;
- accueille et communique ;
- bâtis ta communauté ;
- ensemble sur votre pirogue, gagnez le large.

Ces appels sont confirmés par les encouragements du Pape Jean-Paul II qui « *s'est uni par la prière et qui invoque l'aide de l'Esprit Saint sur les baptisés appelés à participer toujours plus amplement à la vie de communauté ecclésiale et à son action dans le Monde. Le Pape souhaite à tous la ferveur et l'amour des premiers messagers de la Bonne Nouvelle en confiant à la Vierge Marie l'élan missionnaire de chacun...* » (Télégramme du 22-11-1989 pour le 3<sup>ème</sup> Synode).

L'Église à Tahiti compte sur toi pour vivre dans tes engagements, le Synode au quotidien.

Mgr Michel Coppenrath  
Maria no te Hau - 29-11-1989